



République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement

Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche



*Le GIPP est au service des professionnels
de la filière pêche et aquaculture*

Les indicateurs du secteur

41 ports de pêche maritime :

- 10 hauturiers
- 22 côtiers
- 09 Digue - abris

Flottille : 11000



Population maritime : 100 milles emplois dont 53000 emplois directs



Les indicateurs du secteur

Production Nationale moyenne : 101 000 Tonnes (dont production aquacole de 6000 tonnes)



Commercialisation

- 43 Marchés de production
- 2140 points de vente de détail

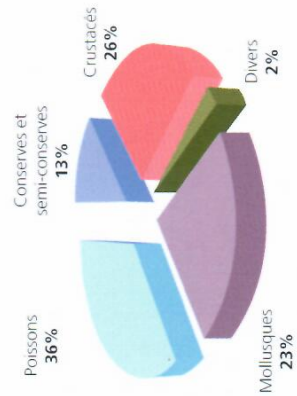


Exportation : 22 milles Tonnes pour une valeur de 226 millions de dinars

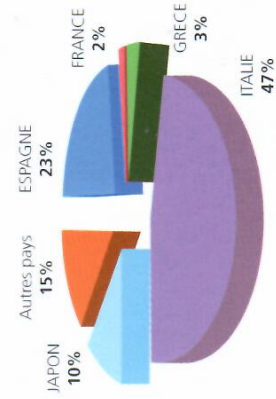
Etablissements de transformation :

- 213 établissements agréés pour l'exportation vers l'union Européenne des produits de la pêche à l'état frais, congelés et vivants selon le cas.
- 11 établissements de purification agréés pour l'exportation des palourdes et des moules

Valeurs des exportations par groupe de produits



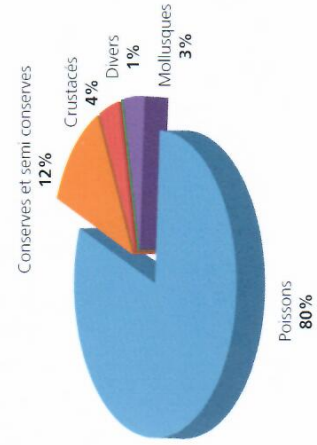
Valeurs des exportations par pays



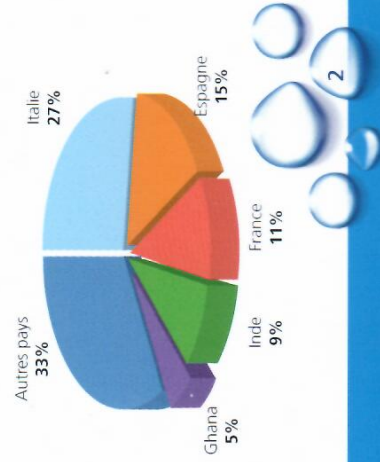
Importation : 45 milles Tonnes pour une valeur de 95 millions de dinars

42% des produits importés sont destinés à l'industrie de conserves, 40% écoulés sur le marché local (consommation frais) et 18% utilisé comme aliments dans l'aquaculture.

Valeurs des importations par groupe de produits



Valeurs des importations par pays



Identification du GIPP

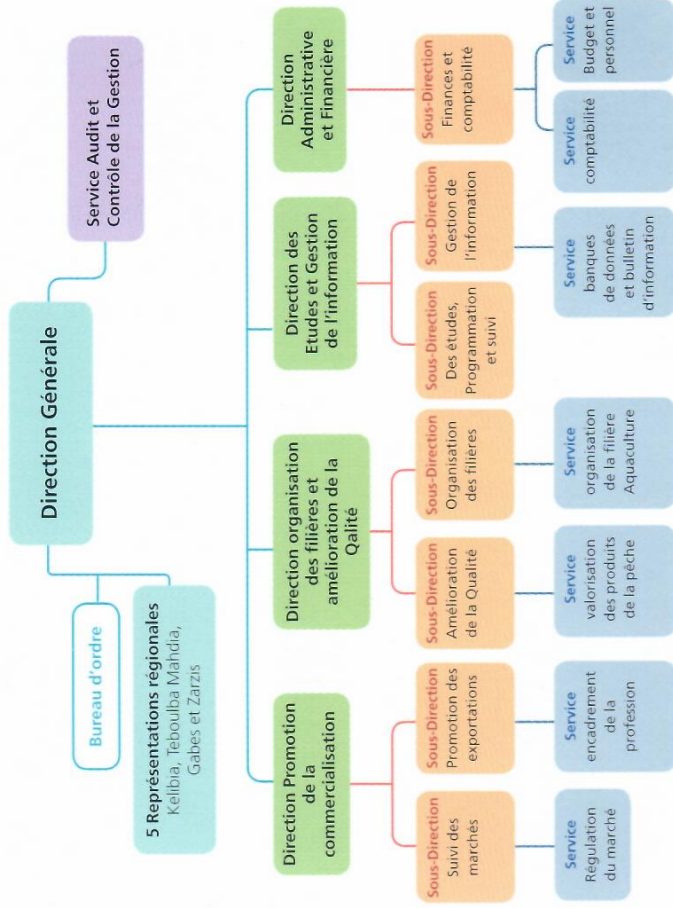
- Le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP), créé le 7 août 1995, est un établissement public d'intérêt économique doté de la responsabilité civile et de l'autonomie financière sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement.
- Le GIPP est administré par un Conseil d'Administration composé de 12 membres dont un tiers représente l'administration.

Principales missions

Selon la loi n°2005-16 du 16 février 2005, modifiant la loi n°93-84 du 16 juillet 1993, relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire, les principales missions du GIPP sont les suivantes :

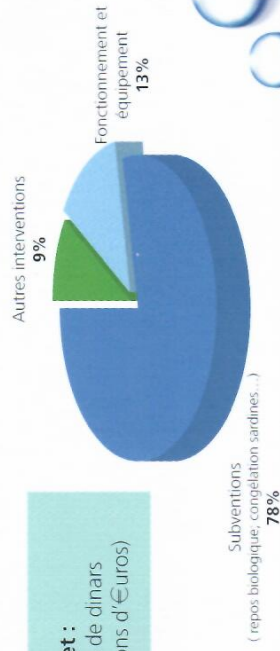
- Assurer la liaison entre les différentes phases par lesquelles passent les produits dans le cadre des filières, aider les producteurs à s'y intégrer et encourager les producteurs, les transformateurs et les commerçants des produits agricoles à travailler au moyen de contrats de production,
- Faciliter la concertation entre les professionnels et l'administration afin d'arrêter les objectifs des différentes filières,
- Contribuer à l'équilibre du marché en usant des différents mécanismes adéquats et en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés.
- Participer à la promotion des exportations en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés.
- Collecter, analyser et archiver les informations, mettre en place des banques de données se rapportant aux secteurs objet de leur intervention et procéder aux études concernant la réalité et les perspectives de ces secteurs sur le plan national et international.

Un Staff technique hautement qualifié pour la satisfaction des professionnels du secteur



Le GIPP en quelques chiffres

- Le personnel :** 30 personnes avec un taux d'encadrement de 70%
- Le budget :** 5 millions de dinars (2,5 millions d'€uros)



Organisation de la Filière

Assistance et encadrement des professionnels :



- Organisation de cycles de formation se rapportant aux thèmes suivants :
- Maintenance des produits de la pêche
 - Maintenance des équipements frigorifiques à bord des bateaux de pêche
 - Mise en place des systèmes qualité

Incitation et sensibilisation à la mise en place de signes de qualité spécifiques : réalisation des cahiers de charges relatives à quelques espèces de produits de la pêche



Encouragement des producteurs, des commerçants et des transformateurs des produits de la pêche à travailler aux moyens de contrat de production et à la création et la mise à niveau des sociétés mutuelles

Régulation du marché

Mise en place de mécanismes d'absorption de surplus de production des poissons bleus :



Prise en charge des frais de congélation et de stockage de 5000 tonnes/an de sardine et de sardinelle au profit des industriels.

- Aide à la commercialisation de 500 tonnes/an du poisson bleu à l'intérieur du pays au profit des commerçants.
- Mise à la disposition des professionnels de camions frigorifiques de grande capacité pendant la période estivale.



- Organisation des journées de dégustation des poissons bleus dans les zones non côtières

Promotion des exportations

Encadrement des exportateurs dans les salons et manifestations internationales :
Participation dans 4 salons /an



Dégustation au salon Seafood Bruxelles



CONXEMAR Vigo Espagne



Sial Paris



Réalisation et diffusion de supports promotionnels (affiches, brochures...)

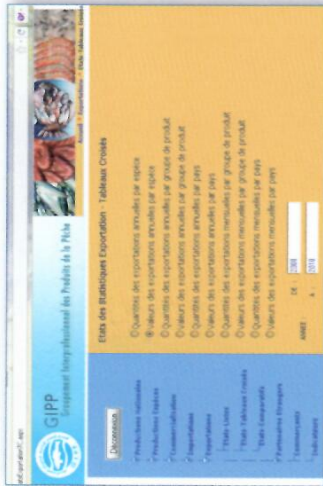


Mise en relation des professionnels tunisiens avec les importateurs étrangers.

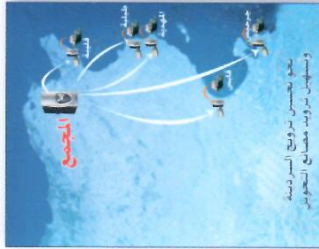


Dégustez nos principaux produits phares à l'export





Mise en place d'une banque de données sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture

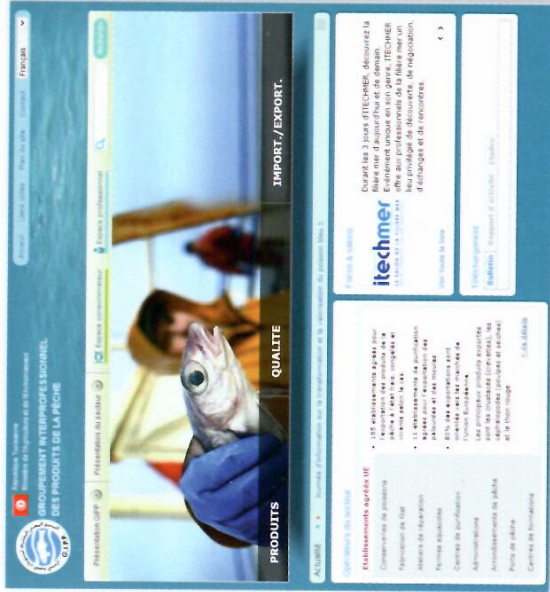


Mise à la disposition des professionnels d'un système informatique de gestion de la production de la sardine.



Elaboration et diffusion de supports de communication pour la sensibilisation des opérateurs du secteur de la pêche : bulletins, affiches, livrets, banderoles ...

Création et gestion d'un site web (www.gipp.tn)



Réalisation des études :

- Etude d'un projet type de commercialisation des produits de la pêche à l'intérieur du pays
- Evaluation de l'intervention du GIPP dans la régulation du marché de poissons bleus
- Etude de la filière des poissons d'eau douce au niveau régional et national
- Autres





**GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL
DES PRODUITS DE LA PÊCHE**

GIPP Central

Adresse : 37, Rue du Niger 1002 -Tunis-Tunisie
Tel : (+216) 71 905 876 / (+216) 71 905 706
Fax : (+216) 71 905 982
E.mail : gip.peche@planet.tn
www.gipp.tn

Représentations régionales :

Kélibia :

Adresse : Port de pêche Kélibia- kélibia 8090
Téléphone /Fax : (+216) 72 208 198

Teboulba :

Adresse : Port de pêche Teboulba- Teboulba 5080
Téléphone /Fax : (+216) 73 493 805

Mahdia :

Adresse : Port de pêche Mahdia- Mahdia 5100
Téléphone /Fax : (+216) 73 690 477

Gabes :

Adresse : Port de pêche Gabes- Gabes 6000
Téléphone /Fax : (+216) 75 276 014

Zarzis :

Adresse : Port de pêche Zarzis- Zarzis 4170
Téléphone /Fax : (+216) 75 690 645